

# Le bilinguisme officiel : de l'ambivalence à l'acceptation

Graham Fraser

*Graham Fraser, fils du légendaire journaliste et auteur Blair Fraser, a taillé sa propre carrière en journalisme dans les années 1970, 1980 et 1990, alors que le pays se déchirait sur les questions de l'unité nationale et de la Constitution. D'origine anglophone, Graham Fraser a su gagner le respect de ses collègues journalistes francophones, impressionnés par sa maîtrise du français et la finesse de ses analyses des débats politiques sur la question linguistique. Sa nomination au poste de commissaire aux langues officielles du Canada était donc des plus judicieuses. Après avoir assumé cette fonction pendant dix ans, M. Fraser tire sa révérence et lègue à la personne qui lui succédera un rapport de situation très précieux, dans lequel on fait le point sur l'opinion des Canadiens à l'égard d'un sujet qui est sans aucun doute ce qui nous distingue le plus en tant que pays.*

Les attitudes à l'égard des langues officielles du Canada ont beaucoup évolué depuis la *Loi sur les langues officielles*, déposée en 1968 et adoptée en 1969.

Lorsque la *Loi* a été débattue à la Chambre des communes, les opposants l'ont dénoncée, la qualifiant de dictatoriale, injuste, discriminatoire et inconstitutionnelle. Un chroniqueur a déclaré que le projet de loi était « superflu, politiquement biaisé, coûteux à mettre en œuvre, controversé et, puisqu'il touche le tiers non anglophone et non francophone de la population, complètement discriminatoire ». À peu près à la même époque, l'hymne national, chanté en

français au Maple Leaf Gardens, est hué par la foule.

Les sondages effectués au fil des ans illustrent certaines de ces tensions. En 1963, une majorité (61 %) de Canadiens ont indiqué dans un sondage Gallup être en désaccord avec l'énoncé selon lequel les Canadiens français n'avaient pas obtenu leurs pleins droits depuis la Confédération. En 1967, une forte minorité (46,6 %) estimaient qu'il ne serait pas possible pour le Canada d'obtenir la reconnaissance du français et de l'anglais dans toutes les provinces, tandis qu'une faible majorité (50,2 %) estimaient que cela serait possible.

En 1977, un an après l'élection du Parti Québécois, seulement 26 % des

Canadiens à l'extérieur du Québec ont indiqué qu'ils étaient d'accord avec l'énoncé « J'accepte ou j'appuie généralement le principe ou l'esprit du bilinguisme » [traduction], tandis que 54 % ont indiqué « J'appuie généralement le principe du bilinguisme, mais je suis en désaccord avec la forme que le bilinguisme a prise sous le gouvernement fédéral actuel » [traduction] et que 11 % ont dit « Je rejette le bilinguisme sous toutes ses formes » [traduction]. Au Québec, les résultats étaient très différents : 54 % des répondants étaient d'accord avec le bilinguisme, 34 % avaient des réserves et étaient en désaccord avec la forme qu'il prenait, et 4 % le rejetaient.

“ Avant la fin de mon mandat, cet automne, je voulais connaître l'état actuel de l'opinion publique pour que la personne qui me succédera puisse prendre le relais en toute connaissance de cause quant au portrait actuel des questions linguistiques. En début d'année, mon bureau a donc chargé Nielsen de réaliser un sondage national. »

En 2004, Andrew Parkin et André Turcotte ont indiqué que « la même divergence de vues ressort des réponses à différentes questions posées depuis 25 ans ». Ils ont aussi fait ressortir des contrastes radicaux de points de vue entre les francophones et les an-

glophones pour ce qui est de savoir si le gouvernement fédéral devrait promouvoir le bilinguisme, si on en faisait trop pour le bilinguisme et si on devait en faire plus.

Avant la fin de mon mandat, cet automne, je voulais connaître l'état actuel de l'opinion publique pour que la personne qui me succédera puisse prendre le relais en toute connaissance de cause quant au portrait actuel des questions linguistiques. En début d'année, mon bureau a donc chargé Nielsen de réaliser un sondage national.

Le sondage avait deux objectifs : sonder l'opinion, les perceptions et les expériences du public à l'égard des langues officielles et du bilinguisme, et dresser un profil socio-culturel détaillé (habitudes, attitudes et valeurs) des personnes qui sont favorables au bilinguisme et à l'utilisation des deux langues officielles et de celles qui s'y opposent.

Selon le rapport, « [u]ne grande majorité de Canadiens appuient à la fois la *Loi sur les langues officielles* et le bilinguisme. Même si l'on peut observer des différences quant au soutien sur le plan démographique, tous les groupes démographiques sont plus susceptibles d'appuyer [...] la *Loi* [que de s'y opposer]. Il en est de même pour le bilinguisme. En outre, les jeunes adultes sont plus susceptibles d'appuyer fortement la *Loi* et le bilinguisme ».

Le sondage téléphonique a fait ressortir que 88 % des Canadiens sont favorables aux objectifs de la *Loi*, allant de 83 % dans les Prairies à 92 % au Québec. Un sondage en ligne auprès d'un échantillon non aléatoire de répondants—selon Nielsen, les gens sont plus enclins à la sincérité en ligne—a révélé que l'appui avait diminué d'environ 10 points, ce qui indique toujours un soutien très fort.

Lorsqu'on leur a demandé si le fait d'avoir deux langues officielles contribue favorablement à l'image internationale du

« **Encore à titre d'exemple, 49 % des Canadiens croient qu'il faut être bilingue pour travailler dans la fonction publique fédérale. En réalité, seulement 40 % des postes de fonctionnaires dans l'ensemble du Canada requièrent le bilinguisme. Dans la région de la capitale nationale, où se trouve l'administration centrale de la plupart des institutions fédérales, cette proportion atteint 60 %.** »

Canada, les Canadiens ont répondu « Oui » dans une proportion de 87 % au téléphone et de 76 % en ligne. Lorsqu'on leur a demandé s'ils étaient personnellement en faveur du bilinguisme pour tout le Canada, les Canadiens ont répondu « Oui » dans une proportion de 84 % au téléphone et de 74 % en ligne. Quand on leur a demandé s'ils estimaient que, puisque le français et l'anglais faisaient partie de notre histoire, il était logique qu'ils aient un statut égal, les Canadiens ont répondu « Oui » dans une proportion de 84 % au téléphone et de 73 % en ligne.

Un des facteurs qui différencie les partisans et les opposants est l'exposition à l'autre langue officielle dans leur communauté grâce à leur culture et aux chaînes de télévision.

L'étude a aussi démontré que les mythes au sujet des politiques linguistiques du Canada persistent et qu'une majorité de partisans et d'opposants sont nombreux à y croire.

À titre d'exemple, 87 % des Canadiens croient que tous les services fédéraux doivent être fournis dans les deux langues officielles d'un océan à l'autre. En fait, cette exigence s'applique uniquement lorsque la population de langue officielle en situation minoritaire représente 5 % ou plus de la population totale de la région.

Comme autre exemple, 71 % des Canadiens croient qu'il y a moins de francophones que de personnes qui parlent des langues non officielles. En fait, 22 % des Canadiens ont comme langue maternelle le fran-

çais, tandis que 20 % ont comme langue maternelle une langue non officielle. En outre, 21 % des Canadiens parlent le français à la maison, comparativement à 13 % qui parlent une langue non officielle à la maison.

Encore à titre d'exemple, 49 % des Canadiens croient qu'il faut être bilingue pour travailler dans la fonction publique fédérale. En réalité, seulement 40 % des postes de fonctionnaires dans l'ensemble du Canada requièrent le bilinguisme. Dans la région de la capitale nationale, où se trouve l'administration centrale de la plupart des institutions fédérales, cette proportion atteint 60 %.

Selon une étude de Nielsen, les personnes qui s'opposent à la *Loi* sont plus susceptibles d'être cyniques à l'égard du gouvernement en général et plus enclines à se sentir déconnectées du gouvernement. Les répondants en ligne ont été divisés en trois groupes.

Un groupe qui représentait un peu plus du quart (27 %) des répondants comprenait ceux qui ont des « valeurs traditionnelles » et qui appuient le plus faiblement la *Loi*. Ils sont plus idéologiquement opposés au bilinguisme, sont principalement des hommes d'âge moyen, perçoivent l'immigration comme une menace aux valeurs canadiennes, estiment que les minorités religieuses ne devraient pas bénéficier de mesures d'accommodement, ont des valeurs conservatrices et croient fermement que la promotion de l'égalité des droits va trop loin.

Un autre groupe qui représentait tout juste moins du tiers (32 %) des répondants comprenait ceux qui soutiennent les « institutions canadiennes traditionnelles » et qui appuient fortement la *Loi* et la plupart des aspects du bilinguisme. Ils interagissent davantage avec l'autre langue, considèrent le Québec comme étant distinct, sont surtout des femmes, perçoivent l'immigration comme une menace aux valeurs canadiennes, mais estiment que les minorités religieuses devraient bénéficier de mesures d'accommodement, ont des valeurs conservatrices et croient que la promotion de l'égalité des droits va trop loin.

« La comparaison de ce sondage avec d'autres sondages effectués au cours des 40 dernières années démontre que l'appui au bilinguisme est généralement inversement proportionnel à l'intensité du débat sur l'unité nationale. »

Le dernier groupe, qui représentait 41 % des répondants, comprenait ceux qui sont « progressistes et ouverts », qui appuient le plus fortement la *Loi* et la plupart des aspects du bilinguisme. Ils s'attachent davantage à l'égalité, considèrent le Québec comme étant distinct, ont moins tendance à mal interpréter la *Loi*, sont surtout des femmes, sont plus susceptibles de vivre dans des communautés bilingues, estiment que l'immigration n'est pas une menace aux valeurs canadiennes et que les minorités religieuses devraient bénéficier de mesures d'accommodement, ont des valeurs non conservatrices et croient que la promotion de l'égalité des droits ne va pas assez loin.

La comparaison de ce sondage avec d'autres sondages effectués au cours des 40 dernières années démontre que l'appui au bilinguisme est généralement inversement proportionnel à l'intensité du débat sur l'unité nationale. Lorsque le débat s'est intensifié en 1990 et 1991, l'appui a diminué. À ce moment-là, moins de la moitié des Canadiens ont répondu positivement à la question de savoir s'ils étaient en faveur du bilinguisme pour tout le Canada. Depuis ce temps, l'appui progresse de façon constante et atteint maintenant près de 70 %.

« L'acceptation progressive de la dualité linguistique du Canada, ou le fait que nous avons une société francophone à part entière à l'intérieur de nos frontières, nous a rendus plus ouverts, plus inclusifs et mieux préparés à accepter l'arrivée des autres sur notre territoire et à les accueillir dans notre société. Cela nous met dans une situation très différente de celle qui existe aux États-Unis, au Royaume-Uni et dans certaines régions d'Europe. »

Au cours des dix dernières années, j'ai fait valoir que l'acceptation progressive de la dualité linguistique du Canada, ou le fait que nous avons une société francophone à part entière à l'intérieur de nos frontières, nous a rendus plus ouverts, plus inclusifs et mieux préparés à accepter l'arrivée des autres sur notre territoire et à les accueillir dans notre société. Cela nous met dans une situation très différente de celle qui existe aux États-Unis, au Royaume-Uni et dans certaines régions d'Europe.

Les résultats du sondage vont dans ce sens, et ce, même si certaines indications laissent croire qu'une mince frange de la population éprouve des sentiments très négatifs à l'égard des langues officielles et des minorités de toutes sortes, ce qui prévient toute attitude arrogante ou tout sentiment de supériorité. Quoi qu'il en soit, la personne qui me succédera et les partis politiques seront intéressés d'apprendre que, selon le sondage, les Canadiens croient qu'un dirigeant politique devrait être bilingue avant son entrée en poste et qu'il est raisonnable d'exiger que les candidats à une nomination à la Cour suprême soient bilingues. Des répondants au sondage de Nielsen, 86 % estimaient que le premier ministre devrait être bilingue. Le bilinguisme d'un dirigeant politique ou d'un juge de la Cour suprême ne fait pas partie des questions difficiles qui se posent aux partis et aux gouvernements. Les Canadiens ont compris ce que certains dirigeants politiques et avocats ambitieux n'ont toujours pas saisi : au Canada, le bilinguisme est au nombre des compétences en leadership exigées pour certains postes. **P**

*Graham Fraser a été commissaire aux langues officielles de 2006 à 2016. Ancien journaliste, il a signé plusieurs livres, notamment Playing for Keeps: The Making of the Prime Minister, 1988 (1989), et Sorry, I Don't Speak French : ou pourquoi quarante ans de politiques linguistiques au Canada n'ont rien réglé... ou presque, (2007).*